



Communiqué de presse

Groupe OKwind annonce l'approbation de son Document d'Enregistrement par l'autorité des marchés financiers, première étape dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur Euronext Growth® à Paris

- **Groupe Okwind, le spécialiste de l'autoconsommation qui permet à ses clients de générer et consommer leur propre énergie renouvelable**
- **Une solution décarbonée, reconnue pour sa compétitivité économique, accessible sans subvention et déjà déployée**
- **Un positionnement innovant grâce à la combinaison de savoir-faire à forte dimension technologique au service de la transition énergétique**
- **Un contexte de marché favorable pour les perspectives de croissance de la Société**
- **Un historique de croissance régulière et une rentabilité opérationnelle atteinte dès 2015**

Torcé - France, le 1^{er} juin 2022 – 9h00 CEST – Groupe OKwind (la « Société »), spécialisé dans la conception, la fabrication et la vente de systèmes intelligents de génération d'énergie dédiés à l'autoconsommation, annonce l'approbation de son document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») sous le numéro I. 22 – 023 en date du 31 mai 2022 (le « **Document d'Enregistrement** »).

L'approbation du Document d'Enregistrement constitue la première étape du projet d'introduction en bourse du Groupe OKwind sur le système multilatéral de négociation d'Euronext Growth® à Paris. La réalisation de l'introduction en bourse demeure soumise à l'obtention de l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'opération, ainsi qu'à des conditions de marché favorables.

Louis Maurice, Fondateur et Président du Groupe OKwind, déclare : « C'est avec fierté que nous annonçons aujourd'hui le projet d'introduction en bourse du Groupe OKwind sur Euronext Growth®. Depuis sa création, le Groupe OKwind est animé par la volonté d'apporter une réponse immédiate à l'urgence environnementale en limitant le recours aux énergies fossiles. Au cours des dernières années, nous avons développé des systèmes intelligents pour assurer une indépendance énergétique accrue, basés sur l'autoconsommation, et faire de chaque client du Groupe OKwind un « prosumer »¹. Grâce à nos trackers photovoltaïques connectés, qui suivent le soleil du lever au coucher, nous assurons une production d'énergie stable et linéaire tout au long de la journée. En complément, notre savoir-faire nous différencie grâce à l'apport de notre offre de management de l'énergie, matérialisée par l'intégration de l'intelligence artificielle et d'algorithmes, pour une performance énergétique optimisée. Dans un environnement très fortement inflationniste et grâce à un cadre réglementaire favorable, je suis convaincu que l'énergie solaire représente la solution la plus adaptée pour répondre immédiatement aux besoins des professionnels et des particuliers. »

Groupe OKwind : une solution d'autoconsommation déjà déployée, compétitive et décarbonée au service immédiat de la transition énergétique

Le Groupe propose une offre combinant deux savoir-faire complémentaires :

- 1. La génération d'énergie renouvelable, grâce à des trackers photovoltaïques connectés et performants**
- 2. L'offre de management de l'énergie qui assure une production et une consommation d'énergie optimisées**

***Pour répondre à l'urgence environnementale,
le secteur énergétique doit accélérer sa mutation...***

Face à la nécessité de limiter le recours aux énergies fossiles, l'énergie solaire s'inscrit comme l'alternative tangible pour répondre à des besoins croissants. De plus, l'autoconsommation garantit une stabilité du coût de l'électricité dans un contexte inflationniste. Cette solution répond également à l'enjeu de décentralisation de la production de l'énergie au profit de circuits courts. Groupe Okwind offre ainsi une réponse durable, disponible immédiatement et économiquement viable.

Le Groupe OKwind propose aujourd'hui des solutions innovantes aux professionnels (exploitations agricoles, collectivités territoriales et industriels) ainsi qu'aux particuliers, via sa filiale Lumioo, leur permettant d'optimiser leur production et leur consommation d'énergie renouvelable.

Le Groupe compte à ce jour plus de **2 000 installations** sur l'ensemble du territoire français au service de plus de **1 500 clients**, se positionnant comme le **leader français** du **marché de l'autoconsommation** des sites professionnels basse tension².

¹ Contraction des termes « Producteur » et « Consommateur »

² Sur la tranche 18-250 KWC (kilowatts-crête)

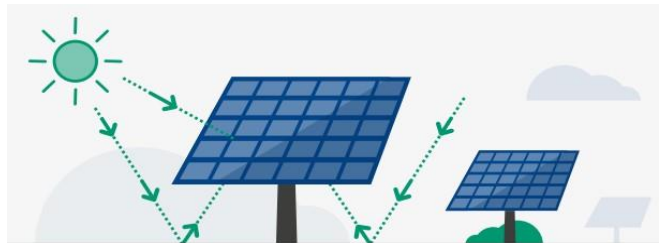
L'autoconsommation : un marché en forte croissance porté par un contexte réglementaire favorable

L'autoconsommation consiste à consommer sa production d'énergie renouvelable, une pratique qui connaît un fort développement, soutenue par un environnement réglementaire favorable notamment en France.

Le marché français de l'autoconsommation photovoltaïque BtoB basse tension³ sur lequel se positionne le Groupe OKwind a émergé en 2015 et a connu depuis une croissance exponentielle. En 2021, selon Enedis, le territoire français comptait 69 411 installations photovoltaïques (contre seulement 6 en 2015) et une puissance installée de 277,38 MW (contre 0,64 MW en 2015). Le développement du Groupe OKwind s'inscrit dans cette dynamique porteuse et lui a permis de devenir leader de ce marché BtoB en France avec une part de marché de l'ordre de 40% en nombre d'installations et 32% en puissance installée en 2021 sur la tranche 18-250 kWc.

Un positionnement différenciant à forte dimension technologique : des trackers photovoltaïques performants et connectés

Le Groupe OKwind développe des trackers solaires bi-axes et bi-faces qui pivotent tout au long de la journée, suivant la course du soleil, apportant une production stable et linéaire de l'énergie et une autonomie énergétique de 10 à 30% supérieure à celle d'une installation fixe.



En outre, le Groupe OKwind a mis en oeuvre une technologie différenciante : en intégrant des solutions de management de l'énergie à ses trackers solaires. Couplés à des algorithmes d'intelligence artificielle (IA) et de *machine learning*, les générateurs d'énergie renouvelable d'OKwind ont ainsi des caractéristiques complètes et procurent un véritable avantage concurrentiel à Groupe OKwind.

Cette technologie se caractérise par un écosystème basé sur une interconnectivité de l'ensemble de ses éléments. La circulation de la *data* entre ses différents composants permet aux utilisateurs de prendre des décisions adaptées en termes de production et de consommation d'énergie et ce en temps réel.

Grâce à la combinaison de ces deux savoir-faire, le Groupe OKwind bénéficie d'un positionnement différenciant qui offre des bénéfices immédiats à ses clients :

- Une **optimisation énergétique** : jusqu'à 70% d'autonomie énergétique et jusqu'à 20% de réduction des coûts énergétiques,
- Une **rentabilité rapide**, avec un retour sur investissement inférieur à 10 ans et un **coût stable de l'électricité** pendant 30 ans, durée de la garantie de production des panneaux photovoltaïques
- Un modèle en **circuit court** et **sans subvention** favorisant la production et la consommation locale et évitant la déperdition de l'énergie lors de son transport,
- Une **empreinte carbone** parmi les plus basses du marché photovoltaïque français, deux fois inférieure à la moyenne du marché français⁴.

³ Source : Enedis – marché de l'autoconsommation en basse tension, pour la tranche 0 à 250 kWc, (kilowatts-crête), avec et sans injection dans le réseau, et sans stockage.

⁴ La moyenne ADEME est de 43,9g CO₂e/kWh produit, tandis qu'un tracker bi-axe OKwind émet 26,1g CO₂e/kWh produit

Une offre ciblée et dé-risquée sur trois verticales de marché complémentaires

Le Groupe OKwind se positionne sur trois verticales de marché présentant un important potentiel de croissance et permettant une diversification des risques :

1. les exploitations agricoles, marché historique,
2. les collectivités territoriales et sites industriels,
3. le marché des particuliers à travers sa filiale Lumioo.

Chaque site présentant des capacités de production d'énergie, le Groupe OKwind a adapté ses solutions à chaque secteur et chaque utilisateur.

Une solution intégrée couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur pour une offre clé en mains

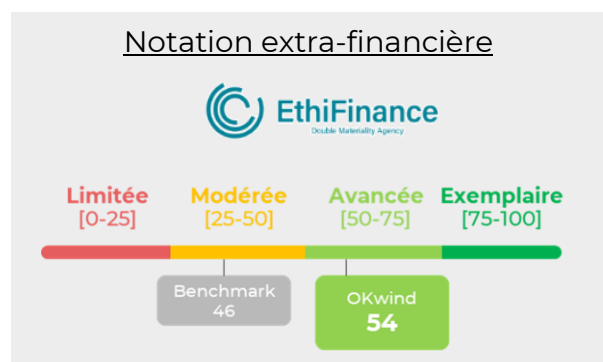
Le Groupe OKwind offre à ses clients une solution clé en mains couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur : étude préalable détaillée du site, prise en charge des démarches administratives, installation et mise en service, maintenance grâce à son pilotage à distance ou directement via le portail client.

Doté d'un réseau de fournisseurs diversifiés et qualifiés, le Groupe OKwind dispose d'une unité d'assemblage sur le site de Torcé (35). Les trackers photovoltaïques sont ensuite mis en œuvre par un réseau d'installateurs (dont 80% sont des sous-traitants qualifiés sur la base de critères techniques qualitatifs et de solidité financière). La mise en service des installations est systématiquement réalisée par un technicien du Groupe OKwind qui vérifie la conformité des travaux. La maintenance des systèmes, qu'elle soit réalisée à distance ou sur site est opérée par le groupe Okwind.

Enfin, le Groupe OKwind dispose d'une équipe de R&D pluridisciplinaire de 19 personnes, composée d'ingénieurs et chercheurs, soutenue par un écosystème académique et industriel reconnu.

Stratégie RSE : un pilier pour le développement du Groupe OKwind

La Société veille au respect des critères les plus élevés en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale et s'emploie à limiter son empreinte carbone à tous les niveaux de son activité dont 100% sont alignés avec la taxonomie européenne. Partenaire de proximité, le Groupe OKwind propose une solution sans subvention ne dépendant pas d'aides publiques, qui permet à ses clients de diminuer également l'empreinte carbone de leur activité à moindre coût.



Le Groupe OKwind a été labellisé accélérateur national de la transition énergétique en 2019 et est membre de la French Tech 120 depuis 2021. Il a également été reconnu par la fondation Solar Impulse en tant qu' « *Efficient Solution for the Planet* » et a obtenu le label Entreprise innovante par Bpifrance en 2022.

Un historique de croissance régulière et une rentabilité opérationnelle atteinte dès 2015 pour des objectifs financiers ambitieux

Depuis 2015, le chiffre d'affaires croît de l'ordre de 75% en moyenne annuelle, et s'établit à 25,2 M€ en 2021 (soit +26% par rapport à 2020) avec un taux d'EBITDA consolidé de 9,7%.

Dans le cadre de son projet d'introduction en bourse, le Groupe OKwind va poursuivre son développement en articulant sa stratégie autour de **5 axes** :

- 1) **Accélération du déploiement commercial en France**
- 2) **Réplication du modèle à l'international**
- 3) **Renforcement du leadership technologique afin de consolider les barrières à l'entrée et déploiement de solutions « agrivoltaïques »**
- 4) **Développement l'offre de services**
- 5) **Acquisition de briques technologiques**

Le Groupe OKwind a pour objectif d'atteindre :



2022 | Chiffre d'affaires de 35 M€ et taux d'EBITDA d'env. 10%

2026 | Chiffre d'affaires de 175 M€ et taux d'EBITDA d'env. 20%



Accédez à davantage d'informations sur le site dédié au projet d'introduction en bourse de Groupe OKwind :

www.okwind-finance.com

Mise à disposition du Document d'Enregistrement

Le Document d'Enregistrement de Groupe OKwind est disponible sur les sites Internet de la Société (www.okwind-finance.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sans frais et sur simple demande au siège social de la Société, Le Haut Montigné, 35 370 Torcé.

Le Document d'Enregistrement contient une description détaillée de la Société, notamment de son activité, sa stratégie, sa situation financière et ses résultats, ainsi que des facteurs de risques correspondant. La Société attire l'attention du public sur le Chapitre 3 « Facteurs de risque » figurant dans le Document d'Enregistrement.

À propos du Groupe OKwind

Fondé en 2009 par Louis Maurice, Président Directeur Général, le Groupe OKwind développe des solutions de production et de consommation d'énergie verte en circuit court. Notre approche globale, combinant génération et management de l'énergie, vise à renforcer l'autonomie énergétique et ainsi accélérer la transition écologique. Grâce à son écosystème technologique unique, le Groupe OKwind permet à l'autoconsommation de s'affirmer comme une nouvelle voie pour l'énergie. Une solution qui est déployable rapidement, pilotable en temps réel et à un tarif compétitif, sans subvention. Chaque jour, nous œuvrons ainsi au déploiement d'une énergie locale, bas carbone, à coût fixe au service des professionnels et des particuliers. En 2021, le Groupe OKwind a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 25 M€ et compte 131 employés, avec plus de 2 000 installations sur l'ensemble du territoire français.

Pour plus d'informations : www.okwind.fr

Contacts

Groupe OKwind

Relations Investisseurs
investors@okwind.com

NewCap

Mathilde Bohin / Thomas Grojean
Relations investisseurs
okwind@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 94

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations médias
okwind@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 98

Avertissement

Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission par Groupe OKwind des actions (les « **Actions** ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Actions peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Groupe OKwind n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »).

L'offre sera ouverte au public uniquement en France postérieurement à la délivrance par l'AMF de son approbation sur le prospectus correspondant.

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **États membres** ») aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les Actions ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans les États membres (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus ou (ii) conformément aux autres dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus.

Pour les besoins du présent paragraphe, la notion d'« **offre au public d'Actions** » dans chacun des États membres se définit comme toute communication adressée sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit à des personnes et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les Actions à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acheter ou souscrire ces Actions.

Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans les États membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes situées (x) en dehors du Royaume-Uni ou (y) au Royaume-Uni, qui sont des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application du European Union (Withdrawal) Act 2018) et (i) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« investment professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « **Financial Promotion Order** »), (ii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») ou (iii) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (y)(i), (y)(ii) et (y)(iii) étant ensemble dénommées, les « **Personnes Habilitées** »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de titres financiers objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilitées. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Groupe OKwind n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué

ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas des données historiques mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future de la Société ainsi qu'à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels la Société est présente. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener les résultats réels, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent, notamment, ceux décrits dans le Chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement de la société. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et la Société décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle de la Société. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.